

tard, et qu'on trouvera à la page 4868 du hansard du 5 juin 1956:

Il semble maintenant qu'il ne nous reste plus qu'une alternative, soit la proposition inique du gouvernement qui veut verser des sommes énormes de deniers publics à la *Trans-Canada Pipe Lines Limited* pour la dépanner et l'aménagement public de toute l'entreprise.

On pourrait croire que l'actuel gouvernement est tout à fait disposé à utiliser les deniers du contribuable pour financer l'aménagement du pipe-line sur toute sa longueur, à travers l'Ontario septentrional. Le chantier vient de s'ouvrir, en effet. Pourtant le ministre des Finances y voyait autrefois une proposition infâme. Ce sera pourtant lui qui sera chargé de la direction des finances publiques. Ce sera à lui qu'incombera le soin de conclure les accords financiers nécessaires à la réalisation de cette proposition infâme. Peut-on concevoir quoi que ce soit de moins sincère?

Voici ce que disait aussi le premier ministre le 29 mai 1956, ainsi qu'en témoigne la page 4583 du hansard:

Que faisait-il ces cinq longues années? Il jouait avec ces sociétés commerciales, avec ces aventuriers du Texas et de New-York, il trafiquait de nos ressources naturelles aux dépens de la population canadienne.

Ces propos sont du premier ministre du présent gouvernement qui dispose de tous les pouvoirs pour empêcher que le projet ne se réalise. Usera-t-on de ce pouvoir ou bien trahira-t-on les Canadiens au profit d'aventuriers du Texas et de New-York, ces flibustiers comme le premier ministre actuel les a déjà appelés? Parlant du projet de pipe-line, il l'a déjà qualifié de boîteuse caricature d'une entreprise nationale de mise en valeur. Et pourtant, ses collègues et lui ont le front de créer une commission royale à son sujet, sous couvert de cette politique conservatrice de mise en valeur de nos ressources nationales qu'ils ont tenté de faire accepter aux électeurs, probablement avec succès, avant le 10 juin.

Ce problème a encore un autre aspect dont je voulais parler hier soir. Je ne me serais peut-être pas exprimé tout à fait dans les mêmes termes aujourd'hui, s'il n'y avait eu ces interruptions hier soir. Je songe à une mesure gouvernementale destinée à empêcher les organisateurs de sociétés de pipe-lines de s'enrichir à millions aux dépens du public canadien. Ils ont déjà réalisé des millions de dollars grâce aux actions de fondation qui leur avaient été attribuées à prix dérisoires à l'insu du peuple et du Parlement. Il est peut-être déjà trop tard pour mettre la main sur les vrais coupables. Il sera encore plus tard, certes, si le gouvernement attend que la commission royale présente son rapport, ce qui peut prendre bien des mois ou des années.

Ceux d'entre nous qui connaissent l'histoire du continent nord-américain se rappellent que, dans les premières années des industries pétrolières et ferroviaires, les "barons pillards", comme on les appelait, ont édifié des fortunes colossales. Nous permettons à quelques Canadiens et à leurs amis d'outre-frontière de suivre l'exemple de ces pillards. Le gouvernement qui partageait à ce sujet l'opinion de mon groupe détient maintenant le pouvoir et il semble disposé à trahir les intérêts de la population canadienne au bénéfice de ces brigands de la finance, de ces flibustiers, comme le premier ministre les a appelés.

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable député me permet-il de lui poser une question?

M. Coldwell: Oui.

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable député a dit, sauf erreur, qu'il y avait parmi les fondateurs de cette entreprise des gens qui ont pu acheter des actions à des prix dont le Parlement n'a jamais entendu parler. Je suis sûr que l'honorable député ne se rappelle pas,—je lui demande s'il ne se rappelle pas,—que son compagnon de pupitre a signalé que ce renseignement figurait dans un dossier soumis à la Chambre avant le vote de la mesure.

M. Coldwell: Mon honorable ami et voisin de bureau a signalé que ce dossier était disponible dix mois plus tard, quand il a soulevé la question à la Chambre en février de cette année. De fait, j'ai parcouru avec soin les documents relatifs à cette transaction. J'ai approfondi l'accord dont le texte n'a jamais été joint au bill en appendice, comme il aurait dû l'être.

L'hon. M. Pickersgill: Il a été déposé à la Chambre.

M. Coldwell: Il a été déposé à la Chambre, en effet. Je me suis arrangé pour en avoir un exemplaire photocopié, mais certains des députés n'ont jamais vu l'accord.

L'hon. M. Pickersgill: Tout cela était dans l'accord, n'est-ce pas?

M. Coldwell: Non, ce n'était pas dans l'accord. Je puis affirmer cela.

L'hon. M. Pickersgill: Mais oui, ça y était!

M. Coldwell: En tout cas, pour l'instant, je ne discuterai pas avec mon honorable ami. Je discute avec le nouveau gouvernement du Canada; permettez-moi de m'adresser à lui.

Je jeterai un coup d'œil sur quelques-uns de ceux qu'on a mentionnés à propos de la *Trans-Canada Pipe Lines*. Il y avait un autre groupe à la tête duquel se trouvait un M. MacMahon. Ceux d'entre nous qui étaient à